

VILLE DE RIORGES

N° 2_12

OBJET :

FINANCES

OCTROI D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION DES SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE DE ROANNE-RENAISON

Délibération du Conseil Municipal

Séance du **24 MAI 2018** - 20 h 30

LE MAIRE CERTIFIE

1. Que la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite, conforme au texte du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée, par extrait à la porte de la Mairie le 25 mai 2018.

2. Que le nombre des conseillers en exercice, au jour de la séance, était de 33 sur lesquels il y avait 24 membres présents, savoir :

Jean-Luc CHERVIN, *maire* ; Eric MICHAUD, Véronique MOUILLER, Nathalie TISSIER-MICHAUD, Nabih NEJJAR, Pascale THORAL, Alain CHAUDAGNE, Stéphane JEVAUDAN, *adjoints* ; Bernard JAYOL, Alain ASTIER, Gilles CONVERT, Roland DEVIS, Christian SEON, Michelle BOUCHET, Brigitte MACAUDIERE, Thierry ROLLET, Valérie MACHON, Elodie PINSARD-BARROCAL, André CHAUVET, Chantal LACOUR, Suzanne LACOTE, Martine LAROCHE-SZYMCZAK, Florence COLOMB, Jacqueline RUBLON, *conseillers municipaux*.

Absents avec excuses :

Martine SCHMÜCK, Jacky BARRAUD, *adjoints* ; Nicole AZY, Pierre BARNET, Isabelle BERTHELOT, Blandine LATHUILLIERE, Andrée RICCETTI, Guy CONSTANT, Patrice RIVOIRE, *conseillers municipaux*.

Absent sans excuses :

Secrétaire élu pour la durée de la session : Stéphane JEVAUDAN

A l'ouverture de la séance, M. le Président a déposé sur le bureau de l'assemblée, le pouvoir écrit donné à un collègue par les conseillers municipaux empêchés d'assister à la séance, de voter en leur nom, par application de l'article L 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMS DES MANDANTS	NOMS DES MANDATAIRES
Martine SCHMÜCK Jacky BARRAUD Nicole AZY Pierre BARNET Isabelle BERTHELOT Blandine LATHUILLIERE Andrée RICCETTI Guy CONSTANT Patrice RIVOIRE	Eric MICHAUD Michelle BOUCHET Chantal LACOUR Alain ASTIER Véronique MOUILLER Pascale THORAL Suzanne LACOTE Jacqueline RUBLON Martine LAROCHE-SZYMCZAK

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201840-20180524-2_12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/05/2018

Affichage : 25/05/2018

Le Conseil Municipal a donné acte de ce dépôt.

FINANCES

**OCTROI D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE
A L'ASSOCIATION DES SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE
DE ROANNE-RENAISON**

Chantal LACOUR, conseillère municipale, expose à l'assemblée :

"Dans le cadre d'un projet national visant à mobiliser 100 "compagnons" des scouts et guides de France (18-21 ans) pour réaliser des actions de reconstruction sur l'île de Saint-Martin frappée par l'ouragan Irma en 2017, trois jeunes filles membres du groupement des scouts et guides de Roanne-Renaison, dont le siège est à Riorges, ont été sélectionnées pour participer à cette action.

Elles séjourneront avec leurs pairs pendant un mois et assureront des missions de nettoyage des plages, de reconstruction de bâtiment et d'animation festives dans le cadre de fêtes locales traditionnelles.

Chacun des 100 compagnons devant participer au financement du projet global pour couvrir notamment ses frais de voyage et de de séjour, les trois jeunes scoutes du Roannais, dont une jeune Riorgoise, participent depuis plusieurs mois à de nombreuses actions individuelles ou collectives pour réunir la somme nécessaire. Elles ont également sollicité les collectivités locales pour leur demander une subvention.

Compte tenu du caractère exemplaire de la démarche de ces jeunes filles, de la dimension de solidarité qu'elle revêt envers un territoire national ultra-marin, et du retour qui sera fait de ce séjour au niveau local auprès de la jeunesse, il est proposé d'attribuer une subvention de 500 € à l'Association des scouts et guides de France de Roanne-Renaison, pour contribuer au financement de ce projet."

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité l'attribution d'une subvention exceptionnelle de **500 €** à l'Association des scouts et guides de France de Roanne-Renaison.

Ont signé au registre tous les membres présents

Certifié,
Riorges, le 25 mai 2018
Le Maire
Jean-Luc CHERVIN



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201840-20180524-2_12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/05/2018

Affichage : 25/05/2018